

Les bulles *de l'espoir*

Une aventure de Félicien, le lutin magicien

Les bulles de l'espoir

par Claude Lelièvre

© Copyright 2007 : Tournesol Conseils SA / Éditions Luc Pire

Directeur général : Luc Pire

Quai aux Pierres de taille, 37/39 / 1000 Bruxelles

www.lucpire.eu / editions@lucpire.eu

Illustrations : Phil

Mise en pages : Aplanos

Couverture : Aplanos

Imprimerie Grenz-Echo / Eupen (Belgique)

ISBN : 978-2-87415-818-6

Dépôt légal : D/2007/6840/130

Les bulles *de l'espoir*

Une aventure de Félicien, le lutin magicien

CLAUDE LELIÈVRE

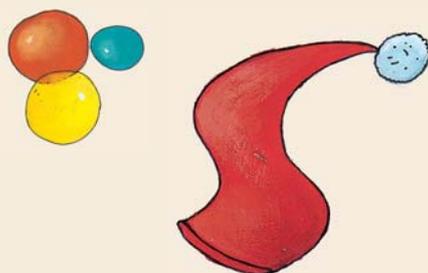
*Délégué général de la Communauté française
aux droits de l'enfant honoraire*

Illustrations de PHIL


EDITIONS
LUC PIRE

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
AUX DROITS DE L'ENFANT



Le livre a pour objectif d'informer les enfants de leurs droits tels que définis dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Il nous semble primordial de dialoguer avec l'enfant, de lui permettre de s'exprimer et de donner ses points de vue sur la question essentielle des droits et des devoirs des enfants.

Espérons que le livre magique mettant en scène « Félicien, le lutin magique, souffleur de bulles » permettra de susciter la discussion, l'explication, l'information et la clarification.

Le conte « Les bulles de l'espoir » a donc été écrit pour débattre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Mais le livre n'est qu'un moyen, qu'un outil. Il n'a pas pour vocation ni pour objectif de donner, par sa seule présence entre les mains d'un enfant, toutes les informations utiles sur ses droits.

Les adultes – parents, enseignants, éducateurs – doivent être acteurs et conteurs. Il s'agit pour celui qui raconte l'histoire de « Félicien, le lutin magique » de s'impliquer personnellement en étant complice des enfants. Au conteur donc d'adapter le vocabulaire du conte aux capacités de compréhension et de discernement de chaque enfant.

Merci à Madame Leyla Youssef pour la traduction du conte, ainsi qu'à Adelin Pirlot, instituteur et psycho-pédagogue, et à Mohamed Azaitraoui pour leurs conseils avisés.

Avec le soutien de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté Française, de la Ministre de la Justice, du CGRI et de l'APEFE





Préface

Félicien est un lutin magicien. Il va te servir de guide jusqu'à ce que tu sois un adulte. Tu le trouveras à tes côtés pendant plusieurs années pour t'expliquer et te montrer quels sont tes droits.

Car tous les enfants, dans tous les pays, les riches comme les pauvres, les garçons comme les filles, ont des droits. Malheureusement, trop d'adultes l'oublient ou refusent d'en tenir compte.

Ces droits des enfants, qui concernent toutes les circonstances de la vie, ont été rassemblés dans une liste très précise, la Convention internationale sur les droits de l'enfant que tous les pays au monde (sauf deux) ont approuvée. Il y a plus de dix-huit ans déjà, ils ont voté solennellement pour que chacun de ces droits soit réellement mis en pratique et que les injustices qui touchent beaucoup d'enfants disparaissent.

Les adultes sont là pour entourer et protéger les enfants et leur donner les moyens de grandir sans violence. Mais toi aussi tu peux te servir de ces droits et réclamer, pour toi ou pour les autres, d'avoir une éducation, d'être soigné, de ne pas être exploité, de pouvoir t'exprimer et – surtout – d'être respecté comme un enfant. Dans ces moments-là, Félicien le magicien te donnera la main.

Bonne route !

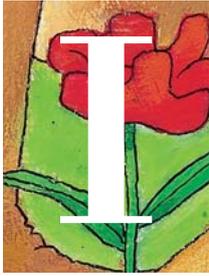
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Brisset', with a small arrow pointing upwards from the end of the signature.

Claire Brisset,

Défenseure des enfants pour la France de 2000 à 2006.



Le pays de derrière l'horizon



Il était une fois, un petit village, tout petit, bien caché dans un pays merveilleux. Ce pays merveilleux, peuplé de rêves, de promesses et d'espoirs est situé hors du temps, là-bas, tout au fond de l'horizon. L'étrange petit village est peuplé de lutins au long nez pointu, aux joues rouges et au regard malicieux.

Pour s'y rendre, il faut marcher longtemps, très longtemps, en suivant le soleil et la lune qui ouvrent le chemin.

Pour y accéder, il est un autre moyen : c'est de rêver.

Voici l'aventure d'un habitant de ce petit village : le lutin magicien, souffleur de bulles.

Dans le village, chacun accomplit son travail de la meilleure façon possible. Le lutin boulanger cuit toutes sortes de pains aux couleurs et saveurs différentes : blé, seigle, épeautre et orge. Le jardinier bêche, sème puis récolte toute l'année des potirons bien ronds, des tomates écarlates, des navets parfaits, des oignons et des cornichons mignons...

Le maçon, le charpentier, le menuisier, l'ardoisier et les autres ouvriers du bâtiment construisent de belles maisons spacieuses et confortables.



Chaque lutin se voit attribuer un travail bien précis dans la vie de la cité.

Certains lutins sont capables d'accomplir des tâches très particulières.

Ainsi en est-il du lutin cueilleur de champignons des bois et d'asperges sauvages et du lutin pêcheur de truites.

Le premier n'a pas son pareil pour débusquer à l'automne, sous les chênes et les châtaigniers, bolets, pieds de mouton et autres trompettes de la mort, ou pour trouver trace, au printemps, de petites pointes d'asperges vertes et bleues, pointant timidement leur bout du nez sous les plants piquants d'asperagus. Il range ses trouvailles dans un panier d'osier, les pose avec précaution sur un lit de feuilles de vigne et les distribue ensuite à tous les amateurs de bon goût.

Le second est inégalé pour pêcher la truite avec ses seules mains. Pas besoin de cannes, d'hameçons, de filets ou d'appâts. Non, il pêche à mains nues. Le pêcheur se penche et s'agenouille dans la rivière à la recherche d'un trou d'eau où se cache une truite qui fait la sieste. Lorsqu'il en découvre une, il lui chatouille le ventre, et hop, l'attrape avec ses larges mains aux longs doigts, pour la mettre ensuite dans une besace qu'il porte sur le dos. Il peut ainsi, en une journée, en pêcher des kilos qu'il a grande peine à ramener au village tant son sac est lourd de poissons frais.

Bref, chacun dans le village remplit sa tâche avec sérieux mais bonne humeur car chaque lutin sait ce qu'il doit faire mais aussi ce qu'il est capable d'accomplir le mieux dans l'intérêt de tous.





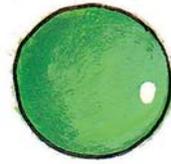
Un lutin parmi tous les lutins, aux joues rouges et au chapeau pointu, connaît une responsabilité étonnante et un métier bien particulier : il est le défenseur des enfants et le soigneur des cœurs tristes. En fait, c'est un magicien, un vrai. Il est capable de prendre toutes les formes : chat, canari, hirondelle, perroquet, crapaud, limaçon ou escargot... Il peut aussi se complaire et vivre dans des objets inanimés comme un ours en peluche ou une poupée. Il lui arrive même parfois de prendre vie dans le corps d'une marionnette.

Il s'appelle Félicien.

Félicien le magicien, donc, est guérisseur de chagrins. Il soigne le malheur et la douleur des gens. Félicien est tellement gentil, tellement à l'écoute de l'autre qu'il apaise bien des difficultés rien que par sa présence. Il console les enfants qui ont reçu un mauvais bulletin à l'école ainsi que ceux qui pleurent lorsqu'ils tombent et s'écorchent les genoux. Il rassure les petits qui ont peur du noir et qui n'osent pas descendre dans la cave pour aller chercher les pommes de terre. Il encourage ceux qui apprennent à nager et qui craignent l'eau. Et même ceux qui ont peur des araignées et des souris...

Il sait qu'il existe un texte important qui protège les enfants. C'est un accord entre les pays : la Convention internationale des droits de l'enfant. Félicien a même écrit une version de cette Convention pour les enfants.

Bref, en cas de difficulté, notre lutin soigneur, guérisseur de chagrins, retrouse ses manches et se met au travail, tentant de ramener la paix dans les esprits et les cœurs.

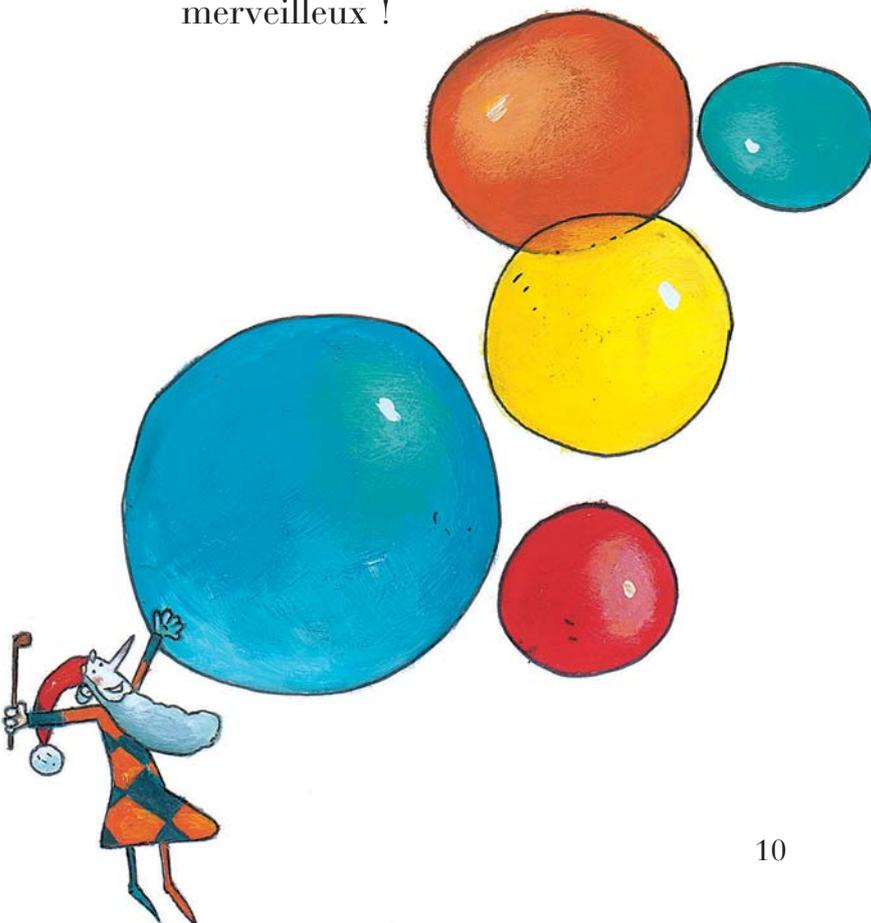


Félicien récite alors une de ses formules magiques : « **Turlututu, chapeau pointu, moi le petit lutin mutin, je te délivre du chagrin et celui-ci s'envole au loin** ».

Félicien, soigneur des cœurs tristes et des vilains chagrins, intervient du mieux qu'il peut, écoutant la tristesse des uns et des autres. Il est toujours à leurs côtés le temps qu'il faut pour que la vie, avec ses joies et ses espoirs, reprenne le dessus.

Lorsque, grâce à son travail, cela va mieux, Félicien est félicité par tous. Dans le village, tout le monde est content et notre lutin n'entend sur son passage que des « **Félicitations, Félicien** », « **Félicitations, Félicien** ». Il est très fier, à juste titre, du travail accompli, et baigne alors dans le bonheur et la félicité.

Quand la douleur est intense, en plus de sa formule magique, il applique sa recette magique, transmise de génération en génération de lutins soigneurs du chagrin des autres. Il sort alors sa longue pipe en porcelaine au fourneau gravé d'or et souffle des bulles magiques multicolores. C'est merveilleux !





Il est capable de mettre dans ses bulles la parole des enfants, leurs mots à eux. Ça fait du bien, ça soulage de dire, de crier ce qu'on a sur le cœur. Mais notre lutin sait aussi y mettre des conseils et des informations bien utiles quand on a des problèmes, des difficultés à résoudre.

Curieux de tout, Félicien voyage. Il quitte régulièrement son pays des merveilles. Il aime jouer au funambule sur la ligne de l'horizon, partir du sommet d'une montagne et rejoindre, en glissant sur le fil, d'autres pics enneigés. Il peut s'élancer vers le soleil, puis sauter de nuage en nuage, survolant ainsi tous les pays de notre monde.

Lorsqu'il rencontre un arc-en-ciel, il prend d'abord un bain de soleil dans la fontaine des sept couleurs, puis se laisse glisser le long d'un rayon de soleil, pour arriver sur la terre ferme, visiter le pays, et faire parfois des rencontres surprenantes.

C'est ainsi qu'après un violent orage, notre lutin profita d'un arc-en-ciel parfait, qui partait de l'horizon et rejoignait la forêt, pour descendre chez nous parmi les hommes, de ce côté-ci de l'horizon.

La rencontre des deux mondes



C'est un pays où il est possible d'être heureux. C'est ton pays.

Félicien, le lutin magicien, marcha d'abord à travers la campagne puis arriva près d'une ville qui lui paraissait énorme quand il la compare à son village posé dans une clairière minuscule, là-bas, de l'autre côté de l'horizon.

Il y rencontra Pauline, gamine aux yeux bleus, et Petit Pierre, son jeune frère.

Tous les deux vivent en banlieue, près de la grande cité qui, tous les matins, avale des milliers d'autos pour les recracher à la tombée de la nuit. Ils habitent avec leurs parents dans une maison coquette entourée d'un jardin où poussent, bien en ordre, les légumes de papa et les fleurs de maman. Ils aiment jouer au fond du jardin avec les enfants des voisins. Ils y construisent des cabanes avec de la paille, du carton et des bouts de bois. Ils s'inventent des aventures extraordinaires.

Chaque matin, Pauline et Petit Pierre partent à l'école. C'est chouette l'école, on y a des copains et des copines, on y apprend plein de choses, on y découvre aussi le monde... Et puis, il y a l'instituteur et ses trésors. Chaque jour, il émerveille avec ses jeux, ses livres et tout ce qu'il écrit au grand tableau vert. Après l'école, maman vient rechercher





ses deux enfants. Vite, on monte dans la voiture. On rentre alors tout droit à la maison pour manger une tartine de beurre avec du chocolat ou de la confiture. Puis, avec l'aide de maman, les deux enfants attaquent leurs leçons avant de pouvoir enfin aller jouer dehors s'il fait beau ou, en cas de mauvais temps, dans le salon ou dans la salle de jeux, installée au grenier.

Aujourd'hui, lundi, les enfants jouent à l'intérieur car, en cours de route, maman a déclaré: « Il va pleuvoir, regardez les enfants, le ciel est tout noir et l'orage nous guette. Peut-être verrons-nous un bel arc-en-ciel ? »

Dans le salon, trône une grande cage dont la porte est souvent ouverte. Au-dessus, Cacahuète, un superbe perroquet gris apprivoisé se pavane et dodeline de la tête. Il regarde les enfants jouer sur le tapis et crie régulièrement son nom pour attirer leur attention : « Cacahuète », « Cacahuète ». De temps en temps, il rentre dans sa cage pour manger ses friandises préférées : des cacahuètes qu'il décortique avec son bec, comme si c'était un ouvre-boîte. Après, il sort bien vite de sa cage : il aime trop la liberté.

Pauline a six ans, des yeux lumineux. Petit Pierre, des cheveux blonds bouclés, et quelques taches de rousseur sur le bout du nez.

Tout à coup, devant la fenêtre, Pauline aperçoit une bulle, toute jaune, qui s'envole dans le ciel, comme un ballon qu'un enfant a lâché. Une deuxième bulle, rouge vif celle-là, passe devant ses yeux médusés. Puis une verte, une rose, une bleue... Certaines montrent même des teintes de l'arc-en-ciel.

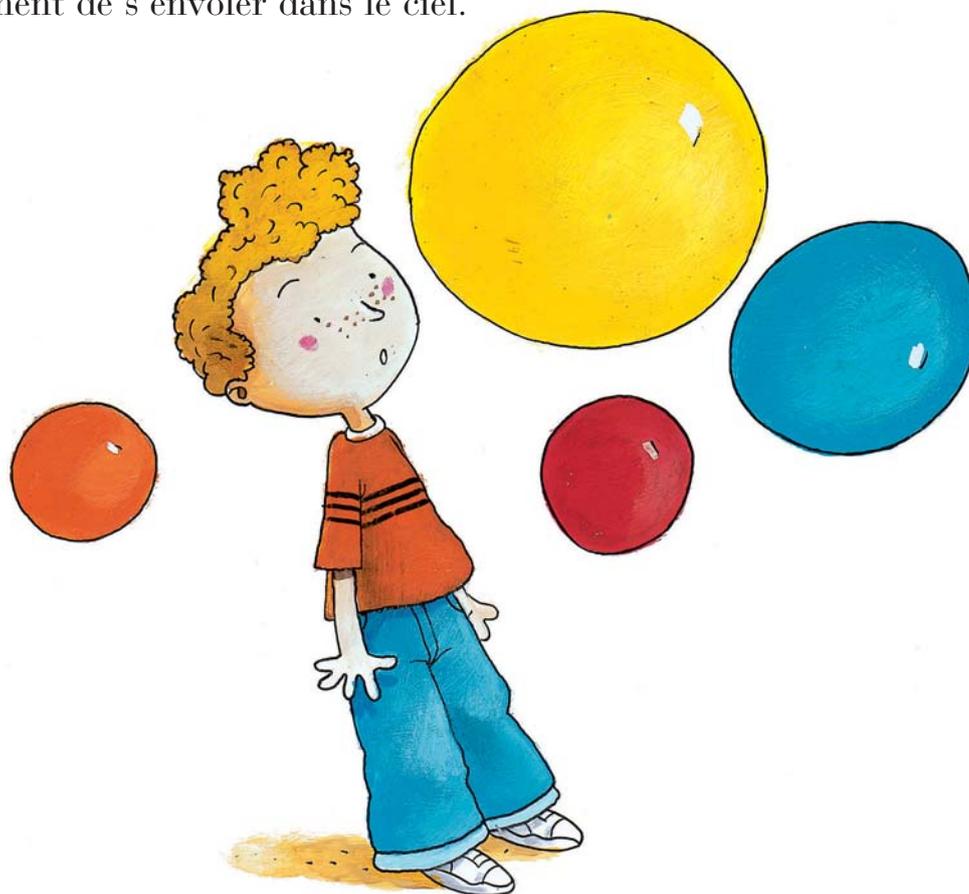
« Ce n'est pas possible, comment peut-il y avoir des bulles sortant de je ne sais où ? » se dit-elle. « Regarde, Petit Pierre » crie-t-elle, en pointant du doigt la fenêtre magique.

Pauline se frotte les yeux, se pince le bras, secoue la tête... Non, non, elle ne rêve pas. Son cœur bat si fort qu'il cogne dans sa tête. Elle ouvre encore plus fort les yeux, pour mieux voir l'étrange spectacle.

« Mais, regarde donc », répète-t-elle à son frère, qui reste comme pétrifié en face de la fenêtre, les yeux grand ouverts.

Blup, blup, pif, paf, blop blup...

« Bonjour » dit une voix derrière la tenture de la fenêtre. La petite fille et son frère sursautent : un lutin, pas plus haut que trois oranges – c'est dire s'il est petit – apparaît sur le rebord de la fenêtre. Il est vraiment petit avec de grosses joues rouges, si petit qu'il aurait pu entrer dans les bulles qui viennent de s'envoler dans le ciel.





Pauline et Petit Pierre sont étonnés. Ils ont eu un peu peur mais le lutin à l'air tellement gentil. Et puis, il leur sourit. Alors, Pauline se décide et lui dit d'un seul coup : « Tu nous as fait peur. Qui es-tu ? Que fais-tu chez nous ? D'où viens-tu ? Est-ce toi qui fais les bulles ? ». Ah ça, elle est bien intriguée. Petit Pierre ne l'est pas moins, lui qui se place derrière sa sœur comme pour chercher sa protection.

« Je m'appelle Félicien et je suis le lutin magicien ! Je peux me changer en toute chose ou me transformer en animal ». Là-dessus, hop, le voilà en oiseau qui, d'un battement d'ailes, s'envole au-dessus de l'armoire, à la surprise de Cacahuète, le perroquet, qui se met aussitôt en colère. Puis, hop, il redescend en souris blanche, le long de la porte de l'armoire et remonte, aussi sec, sur le fauteuil du salon. « Tu vois » dit-il, en reprenant son apparence de lutin et en s'asseyant sur l'accoudoir du siège.

« Et puis, oh là, oh là, que de questions !, dit le lutin, j'ai du travail ». Il se lève alors et s'affaire dans tous les sens. Il ne cesse de bouger, l'air concentré, comme s'il devait tenir une conférence importante. Pauline et Petit Pierre n'ont plus peur du tout. Félicien, le lutin aux joues rouges et aux yeux pétillants de malice, s'agite certes, mais sans méchanceté, ni agressivité.

« C'est quoi ton travail ? » se risque Petit Pierre.

« Je suis souffleur de bulles, je donne des conseils aux enfants et j'éloigne les chagrins » répond le lutin.

« C'est un drôle de métier », pense Pauline. « Je n'en connais pas encore de semblable » dit-elle. Elle murmure tout doucement : « Tu... tu éloignes vraiment les chagrins ? »

« Oui », dit le lutin. « C'est mon métier. »

« Tous les chagrins ? »

« Oui, oui, dit-il un peu énervé, mais tu vois bien que je suis occupé, ne me dérange plus ! » Et il recommence à s'agiter dans tous les sens.

Pauline et son frère ne comprennent rien. Ils restent stupéfaits, à le regarder souffler dans sa pipe en porcelaine et faire des bulles, mais ne doutent pas qu'il a un travail drôlement important à réaliser. Tout cela est tellement étrange.

Soudain la porte du salon s'ouvre. Les deux enfants tournent la tête vers maman qui entre dans la pièce en s'écriant : « Que se passe-t-il ici, pourquoi Cacahuète crie-t-il ainsi ? » Petit Pierre pointe son doigt vers la fenêtre voulant montrer l'incroyable spectacle : « Regarde, un... ».

« Quoi ? », dit maman. « Qu'est-ce qu'il y a ? » répète-t-elle en posant sa main sur l'épaule du petit garçon qui a l'air si impressionné.

Pauline regarde désespérément vers sa fenêtre magique : Félicien, le lutin magicien, a disparu. Les bulles aussi. Seul, un léger parfum de réconfort plane dans la pièce.

« Il y a une drôle d'odeur » dit maman. On dirait un mélange de jasmin et de violette.

Petit Pierre et Pauline se regardent et se taisent. Comment expliquer à maman ce rêve ou ce mirage, d'autant qu'elle ajoute d'un air fâché « Arrêtez d'énervé Cacahuète avec vos jeux stupides ».

Pas la peine, elle ne le croira pas. Alors, motus et bouche cousue.

Cette histoire est l'histoire de Pauline et Petit Pierre. Écoute, elle aurait pu arriver à d'autres enfants. Elle pourrait être ton histoire d'enfant espérant un monde meilleur pour tous les enfants.

Le pays du 20 novembre



Le lendemain, mardi 20 novembre.

Le 20 novembre c'est la journée nationale des droits de l'enfant. L'instituteur de Pauline et l'institutrice de Petit Pierre en ont parlé pendant l'école. Ils ont expliqué, chacun dans leur classe, que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant a été votée à New York par l'ONU le 20 novembre 1989.

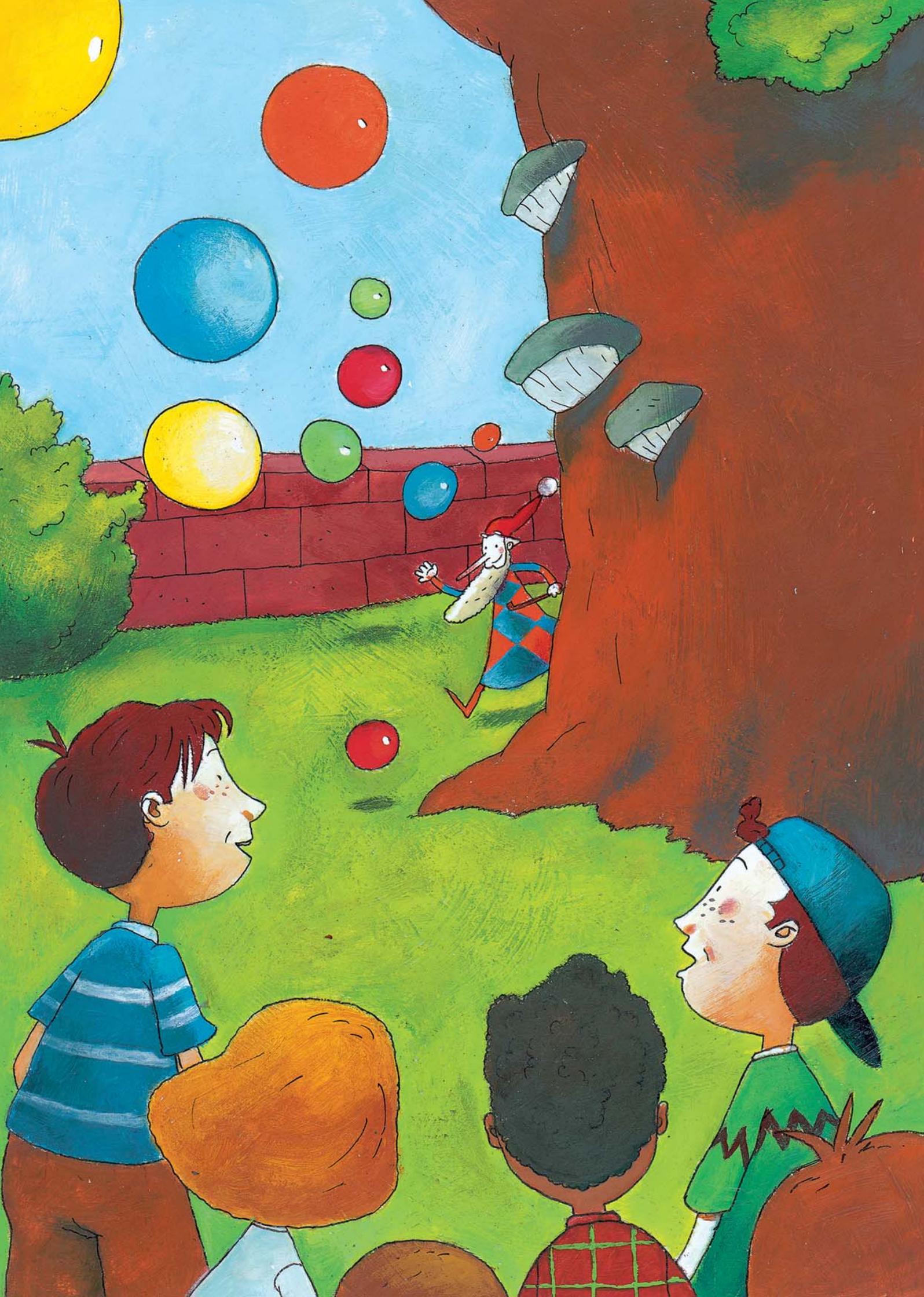
L'ONU, c'est l'Organisation des Nations Unies, c'est-à-dire, l'endroit où se rencontrent les pays du monde entier qui peuvent ainsi se parler et discuter des problèmes rencontrés, surtout en cas de conflits et de guerres. On en parle tous les jours à la radio et à la télévision.

En 1989 donc, l'ONU a demandé aux pays du monde entier de reconnaître que les enfants ont des droits et qu'il faut les respecter. Les États, qui étaient d'accord avec ce point de vue, ont signé le texte officiel de la Convention, c'est-à-dire qu'ils ont promis, publiquement et officiellement, de respecter les droits de l'enfant en appliquant la Convention sur leur territoire.

Dans leur classe, les deux enseignants ont parlé des enfants dans la guerre, des enfants premières victimes, avec les personnes âgées, de la famine et des catastrophes naturelles comme les inondations ou la sécheresse.

Pauline et Petit Pierre sont rentrés de l'école avec plein d'images et de questions dans la tête...

Après l'école, les deux enfants profitent de ce qu'il ne pleut pas pour rejoindre copains et copines au fond du jardin. Il y a du soleil, certes, mais il fait un peu froid.



Là, ils parlent de leur rencontre extraordinaire d'hier, avec le lutin magicien. Aucun de leurs amis ne veut les croire. Même, lorsque Pauline et Petit Pierre jurent, la main sur le cœur, qu'ils disent la vérité, leurs amis rient et se moquent d'eux. Ce sont des inventions pour se faire remarquer !

Petit Pierre est prêt à s'écrouler en pleurs. Pauline, très fâchée, espère ardemment la venue, le retour du lutin. Elle a les yeux qui piquent en regardant autour d'elle. Elle attend les bulles, salvatrices, qui prouveraient qu'elle dit vrai.

Blup, blup, blop, blup...

Les bulles partent derrière les feuilles au fond du jardin, et montent dans le ciel au gré du vent.

Ca y est, elles sont bien là. Pauline se redresse face à ses amis. « Voyez » dit-elle.

« Bonjour tout le monde » dit le lutin, sortant de derrière un arbre.
« Comment allez-vous ? » dit-il, comme s'il connaissait chacun des enfants et comme s'il voulait détendre l'atmosphère.

Tous les enfants se regardent ne sachant que penser de l'apparition de Félicien, ce petit bonhomme au long nez et à la longue barbe blanche douce comme de l'ouate.

« Bonne fête » ajoute le lutin devant le parterre d'enfants, dont la plupart restent médusés. « N'est-ce pas aujourd'hui la fête des enfants puisque le 20 novembre est la journée nationale des droits de l'enfant ? » ajoute le lutin, l'œil amusé.

Il ne leur laisse pas le temps de réagir et poursuit : « Mais, être un enfant, qu'est-ce que cela veut dire ? ».

« C'est être petit » répond Petit Pierre, timidement. Lui n'a plus peur du lutin : il le connaît !

« Alors, d'après toi, je suis un enfant » rétorque Félicien. Le lutin magicien sort alors de sa poche un livre minuscule et le montre aux enfants : « C'est la Convention internationale relative aux droits de l'enfant » dit-il. « Tout y est, même rappeler ce que c'est "un enfant" », ajoute-t-il, en ouvrant le livre en son début. Félicien lit bien haut en articulant : « Tout être humain âgé de moins de 18 ans est un enfant. »

Pauline prend la parole : « Donc, au-dessus de 18 ans, on est adulte et en dessous on est enfant. »

« Tout juste » réplique Félicien en souriant.

Félicien, dans le jardin, communique son énergie et sa bonne humeur à tous les amis qui l'écoutent, non seulement aux enfants mais aussi aux animaux et aux plantes : les oiseaux revêtent leurs habits de parade et chantent comme si novembre était au printemps, les fleurs montrent leurs jolis pétales et parfument les alentours comme si le soleil dardait ses plus chauds rayons.



« Qu'est-ce qu'il y a d'autre dans ce bouquin ? », ose interroger un des jeunes de la troupe qui s'étaient tous assis en rond autour du lutin. Celui-ci, debout, s'agite et explique, se tournant vers les uns et les autres à grands coups de gestes et de mimiques.

« Les différents droits des enfants y sont cités, explique le lutin, et les pays qui ont approuvé la Convention s'engagent à respecter les droits qui y sont inscrits et à les garantir à tous les enfants, sans distinction de race, de couleur de peau, de sexe, de religion, d'opinion politique, d'origine ethnique ou sociale, ou encore de richesse. »

« Bref, tous les enfants sont égaux même s'ils ne sont pas nés identiques » conclut une petite fille du groupe manifestement intéressée par l'exposé de Félicien.

« Oui » dit notre lutin. « Et, en plus, la Convention prévoit que l'intérêt supérieur de l'enfant doit guider, orienter les décisions qui concernent les enfants. »

« Qu'est-ce que cela veut dire ? » demande Petit Pierre.

Félicien explique alors : « L'intérêt de l'enfant, c'est ce qui est bon pour lui. L'intérêt "supérieur", c'est l'intérêt le plus important, celui qui surpasse les autres intérêts en jeu. »

« Je ne comprends toujours pas » persiste Petit Pierre.

« Moi, j'ai compris » explique un des grands : « Quand mes parents ont divorcé, ils ont décidé, après avoir discuté avec moi, que je vivrais chez papa pour que je ne doive pas changer d'école ni de club de football. De plus, ils ont arrangé mes visites chez maman les week-ends en tenant compte de mon championnat de foot. Je peux aussi aller chez maman en semaine quand je le souhaite. Évidemment, je dois prévenir. »



Pauline conclut : « Quand il s'agit de décider quelque chose, il faut le faire en pensant d'abord aux enfants. »

« Les enfants, les enfants, il est l'heure de rentrer ! » C'est maman qui, sans le savoir, arrête la discussion sur les droits de l'enfant.

Félicien disparaît aussitôt dans les taillis. Petit Pierre lui crie « À demain, mon ami Félicien. » « Si vous le voulez bien » répond l'écho.

Mercredi

Il pleut. Après l'école, les enfants de la maison et ceux du voisin se retrouvent dans la salle de jeux aménagée dans le grenier de la maison. Les murs sont tapissés aux motifs joyeux ; quelques étagères bien remplies offrent aux enfants bandes dessinées et livres d'aventures. Des encyclopédies avec des images qui parlent presque, tant elles sont évocatrices, sont posées sur une table, disponibles, et peuvent être consultées au gré des questions des enfants. Et puis, il y a le coffre à jouets qui renferme les trésors : poupées, mécanos, maquettes, voitures miniatures, marionnettes... Mais quand, peut-être tout à l'heure, le lutin apparaîtra, tout cela n'intéressera plus les enfants. Tout sera oublié, adieu poupées ou voiturettes. Le spectacle et la joie d'apprendre seront ailleurs : Félicien le magicien va échanger avec eux et souffler ses bulles magiques pour y mettre, avec leur aide, l'espoir d'un monde meilleur.

Mais Félicien le magicien, viendra-t-il dans cet endroit qu'il ne connaît pas ?

Tous les enfants sont là et attendent. Le temps devient long dans le silence qui s'est progressivement installé. On n'entend que la pluie qui tombe sur le toit comme un paquet de billes qu'un enfant aurait laissé échapper de ses mains.

« Félicien, dépêche-toi », pense Petit Pierre. « Nous avons rendez-vous. »

Blup, blup, pif, paf, blop, blup...

Une bulle rouge s'élève dans un coin du grenier, puis une jaune... Félicien, le lutin souffleur de bulles est déjà au travail. Il apparaît sortant du mur juste à côté de l'armoire à jouets.

« Salut » lance-t-il à l'assemblée des enfants qui le regardent, interloqués.

« Mais comment sait-il toujours où nous sommes ? » murmure un enfant des voisins.

« Chut » dit Pauline qui reprend aussitôt : « Que fais-tu Félicien ? ».

« J'envoie des bulles d'espoir dans le monde entier, des bulles dans lesquelles je place l'un ou l'autre droit de l'enfant insuffisamment respecté. Et elles s'envolent bien haut dans le ciel, le vent les emporte puis elles éclatent, laissant les droits de l'enfant redescendre sur terre pour entrer dans le cœur et la pensée des hommes. »

« Incroyable », s'écrie un enfant, admiratif.

« Félicitations, Félicien ! »



« Aujourd'hui, poursuit Félicien, je travaille sur le droit sans lequel les autres droits n'existeraient pas : le droit de vivre, c'est-à-dire de manger, d'habiter une maison, d'être soigné quand on est malade... ».

« Allez, hop, je souffle une bulle verte et j'y place l'article 27 de la Convention : tout enfant a droit à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement ». Et la bulle gonfle, gonfle... se détache du fourneau de la pipe gravée d'or... puis s'envole et disparaît.

Les enfants sont tout excités : « Félicitations, Félicien ! Une autre, une autre ! »

« D'accord, les enfants mais il faut m'aider et me conseiller ! » déclare solennellement le lutin magicien.

« Si on a le droit de vivre, on a aussi le droit d'être un enfant » dit Pauline. « Oui, dit Petit Pierre, moi, j'aime jouer. » « Et aller au cinéma, ou écouter de la musique, ou dessiner et peindre » ajoute un autre.

« Très bien » remarque Félicien. « Je souffle dans ces bulles l'article 31 : tout enfant a droit au repos, aux loisirs. » La bulle prend forme. « Attention, ajoute-t-il entre deux souffles, si vous avez le droit de participer librement à la vie culturelle et artistique, c'est toujours dans le respect des autres. »





La bulle, toute bleue, s'envole déjà !

« Moi, déclare Pauline, je trouve qu'on ne devrait pas envoyer des enfants se battre dans les guerres. J'espère que les grands de ce monde ont prévu cela dans la Convention ! »

Félicien répond : « C'est l'article 38 qui prévoit qu'on ne peut pas envoyer des enfants de moins de 15 ans à la guerre. »

« Souffle vite une bulle rouge, s'écrie Pauline, mais n'y mets pas un âge, s'il te plaît. Un enfant est un enfant. Il n'a pas à aller se faire tuer à 16 ou 17 ans à cause de la folie des hommes. » « Oui, surenchérit le plus grand du groupe, envoyer un enfant au combat, au front, c'est tuer son enfance ! »

Félicien sourit : « En voilà des enfants contestataires, mais bigrement raisonnables » pense-t-il. « Allez, dit-il, vous avez raison, je la souffle cette bulle et sans y mettre un âge quelconque. »

Et la bulle, rouge comme le sang, sort de la pipe, enfle, puis s'envole vers tous ces pays qui voient les enfants mourir dans des guerres absurdes.

Le grand garçon insiste : « N'oublie pas de l'envoyer aussi vers les pays qui utilisent des mines antipersonnelles, ces sales bombes qui coupent mains, bras et jambes et qui, lorsqu'elles ne tuent pas, laissent des enfants handicapés à vie. »





Jeudi

Il pleut toujours. Les enfants se retrouvent une nouvelle fois dans le grenier des jeux. Tous sont présents au rendez-vous. Comme hier, ils attendent Félicien. Cette fois, ils en sont sûrs, le lutin magicien viendra... et avec sa pipe à bulles ! Il tarde pourtant. Le temps passe. Les enfants attendent et commencent à se poser des questions ; quand tout à coup, Félicien apparaît.

« Excusez-moi, je suis un peu en retard. Mais j'ai été obligé de donner la priorité à une situation délicate d'un enfant malheureux : j'ai été soigner le chagrin de Yaël, enfant désespéré, parce que ses parents se séparent et divorcent. »

« Comment as-tu fait ? » demande Pauline.

« Comme d'habitude » répond le lutin. « Je l'ai écouté, puis j'ai récité ma formule magique : turlututu, chapeau pointu, moi le petit lutin malin, je te délivre du chagrin et celui-ci s'envole au loin. »

« Ensuite, poursuit Félicien, j'ai sorti ma longue pipe de la poche et j'ai soufflé des bulles pendant que Yaël criait tout ce qu'il avait sur le cœur. Le vent a emporté les bulles multicolores avec les mots de l'enfant. Il va mieux maintenant parce qu'il a pu dire, exprimer ce qu'il pensait, ce qu'il ressentait. »

« Félicitations, Félicien car le divorce de ses parents, c'est difficile à vivre » dit Pauline.

Le garçon du groupe dont les parents sont séparés opine de la tête et ajoute : « C'est difficile de croire que les gens qu'on aime se quittent. Mais chez nous, cela s'est, somme toute, bien passé : sans dispute ni bagarre en tout cas. J'ai deux nouvelles familles maintenant puisque papa et maman ont refait leur vie chacun de leur côté. »



« Félicien, interpelle Petit Pierre, dis-nous si les enfants ont le droit d'avoir une famille ? »

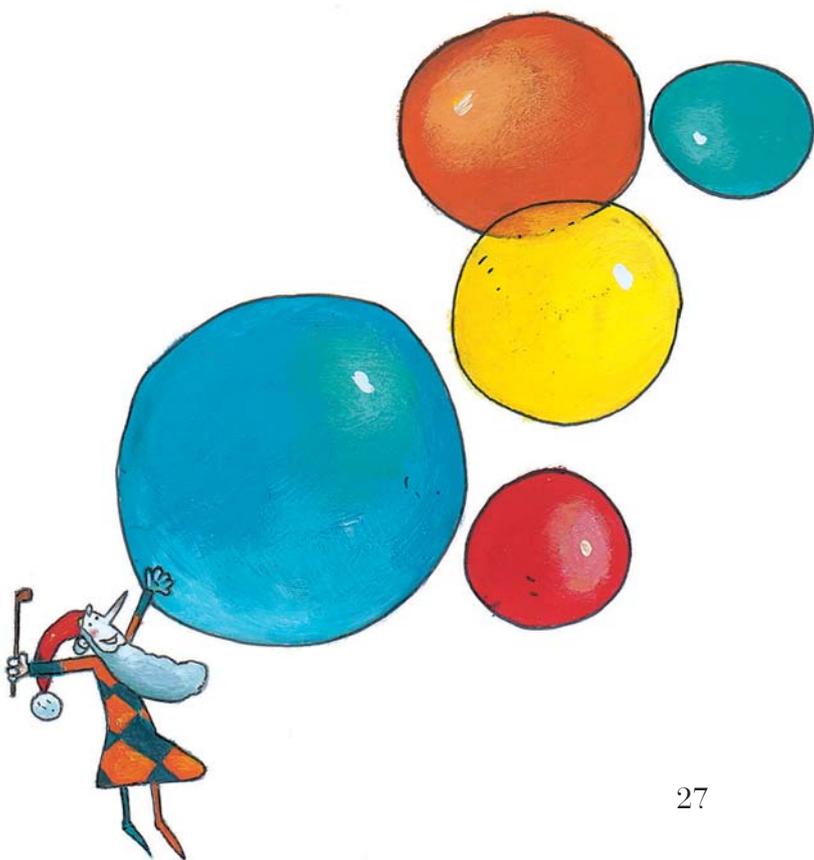
« Oui, répond notre lutin. Tout enfant a droit à un nom, une nationalité, de connaître ses parents et d'être élevé par eux. »

« C'est écrit dans la Convention sur les droits de l'enfant ? » insiste Petit Pierre.

« Mais oui, dit Félicien. Il est aussi indiqué que les deux parents partagent la responsabilité d'élever leurs enfants. En retour, les enfants respectent leurs parents. »

« C'est intéressant » conclut l'enfant. « Vite, envoie les bulles de l'espoir » demande Pauline.

Félicien s'exécute de bonne grâce et les bulles de toutes les couleurs s'échappent pour rappeler à tous que l'enfant, de n'importe quelle famille, qu'il vive avec son père et sa mère, seul avec un de ses parents, ou qu'il soit adopté, a des droits et des devoirs par rapport à ses deux parents.





Pauline pose alors une drôle question : « Est-ce qu'on peut séparer un enfant de sa famille, ou d'un de ses parents ? »

« Qu'en penses-tu ? » lui réplique le souffleur de bulles.

« Je pense qu'un enfant ne peut être séparé d'un de ses parents » répond-elle.

« C'est exactement ce que l'article 9 prévoit » indique Félicien.

Un enfant intervient : « Sauf, si c'est un bébé battu, non ? On ne va quand même pas le laisser dans une famille qui le met en danger de mort ? »

« Exact, dit Félicien. C'est évident ; l'article 9 dit bien que seul l'intérêt de l'enfant peut permettre de retirer un enfant de sa famille. Ainsi par exemple, il n'y a aucune raison d'empêcher une mère qui accouche en prison de garder son enfant auprès d'elle si elle ne maltraite ou ne néglige pas son bébé. »

« Ça alors, dit Petit Pierre. Félicitations, Félicien ! »

« Comment fait-on quand le papa habite ici et la maman en Australie ? » demande une petite fille.

« Il faut lui payer l'avion » dit Petit Pierre.

« Je vais souffler une bulle avec l'article 10 » dit notre lutin. « Il prévoit que tout enfant dont les parents résident dans des pays différents doit pouvoir maintenir des contacts, des relations avec ses deux parents. »

Blup, blop, blup, blop, blup...

Pauline insiste : « Dans des situations comme celles-là, est-ce qu'on peut choisir avec qui on va vivre ? »



« À partir de 12 ans ? » demande une autre petite fille.

« Non, dit Félicien. Un enfant ne peut pas choisir. La décision, c'est l'affaire des grands, des adultes, mais l'enfant a le droit de donner son avis librement. C'est l'article 12 de la Convention. Si une affaire passe devant la Justice, l'enfant peut même demander au Juge d'être entendu. »

Et le voilà qui souffle de nouvelles bulles !

« Les enfants, il est l'heure », appelle papa, rentré du travail. Le lutin disparaît aussitôt et les enfants, répondant à l'appel, quittent la pièce, la tête pleine de réflexions et de questions sur la famille et l'enfant. Pas facile d'être un enfant. Pas facile d'être parents... La vie quoi !

Vendredi

Il ne pleut pas mais il fait gris et très froid. Pas question d'aller jouer dehors. Pauline et Petit Pierre sont au salon avec leurs quelques amis habituels. Maman range le haut, comme elle dit, les chambres et la salle de jeux aménagée dans le grenier. La TV jette dans les yeux des enfants des images de dessins animés : mais où donc est Félicien ? Cacahuète, le perroquet, est sorti en promenade et s'est installé sur le dessus de sa cage. Il se lisse et se gratte les plumes avec son bec puis se secoue, tout ébouriffé. Tout à coup, le voilà qui lance des cris stridents. Horreur, il y a un deuxième perroquet dans la pièce, tout à fait identique. C'est comme si Cacahuète se regardait dans un miroir.



L'étranger saute dans le vide, s'envole et atterrit en lutin sur la table du salon : « **Éteignez donc cette TV les enfants, nous avons encore tant de choses à nous dire** ». Quelle entrée en fanfare ! « **Félicitations, Félicien !** » crient les enfants. Vite, les enfants s'installent autour de Félicien, le magicien souffleur de bulles. L'autre perroquet, le vrai, qui n'a rien compris mais a eu très peur, rentre dans sa cage précipitamment. D'abord, la sécurité ! Sans doute Cacahuète va-t-il se poser des tas de questions encore longtemps !



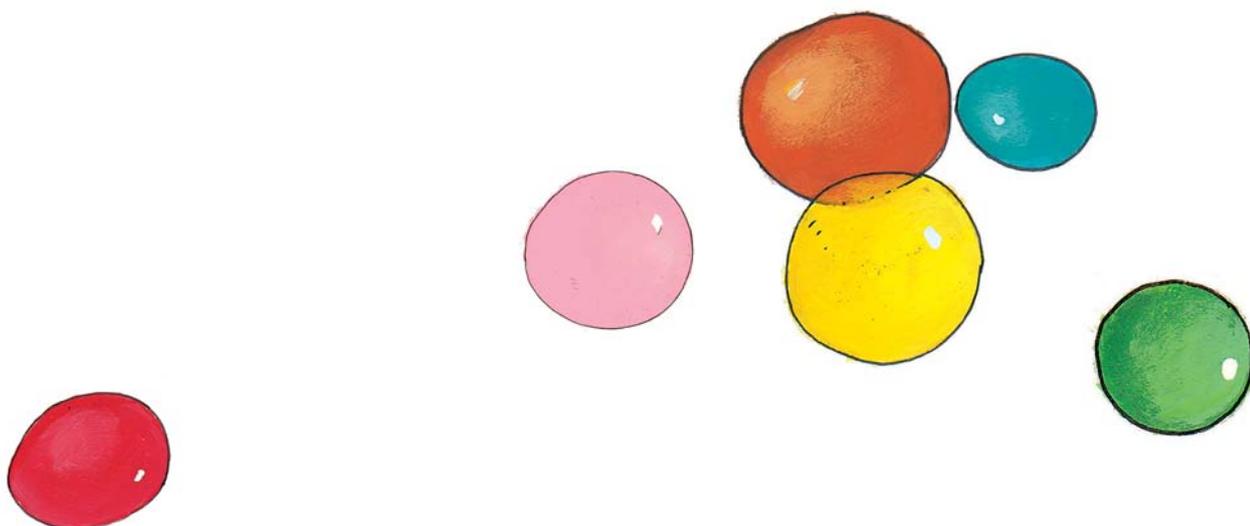
Félicien interroge les enfants : « Le droit de vivre dignement, d'être un enfant et d'avoir une famille, d'accord. Et les autres droits ? Qu'en pensez-vous ? »

Pauline prend alors la parole : « Moi, je pense que c'est l'école. Nous avons la chance d'aller à l'école. Des tas d'enfants dans le monde n'ont pas cette chance. Savoir lire, calculer, parler plusieurs langues, être capable d'utiliser les ordinateurs et l'Internet, c'est extraordinaire. »

« Je suis d'accord avec Pauline, déclare le plus âgé des enfants. C'est formidable de pouvoir étudier même si les cartables sont lourds et les devoirs parfois pénibles. Et dire qu'il y en a qui râlent parce qu'ils doivent aller à l'école. »

Le lutin surenchérit : « Ils n'ont pas conscience de la situation des enfants des pays pauvres d'Afrique et d'ailleurs. Les enfants des rues voudraient tant des calculs, des rédactions, des tableaux noirs et des instituteurs ! C'est en pensant à eux que j'envoie ces quelques bulles de l'espoir. » Et hop, il souffle une bulle arc-en-ciel dans laquelle il glisse les longs articles 28 et 29 de la Convention qui donnent toutes les explications sur le droit à l'éducation.

Il conclut : « Dans nos pays riches, le droit d'aller à l'école est devenu une obligation parce qu'ils respectent l'article 22 en mettant en place une école ouverte à tous les enfants. »



Et il souffle une nouvelle bulle qui parle de l'école. « Va petite bulle vers tous les pays du monde. » Entre deux souffles, il glisse : « L'école, c'est le ferment de la liberté, c'est elle qui crée les conditions de la liberté d'expression citées aux articles 13 et 14 de la Convention, c'est-à-dire de rechercher, de recevoir et de répandre les informations et les idées de toutes espèces. »

« Pourtant, dit un garçon, je connais quelqu'un dans mon école qui dit souvent aux enfants qu'ils ont tout juste le droit de se taire. »

« Certains adultes n'ont pas encore notre culture des droits de l'enfant, c'est vrai, répond le lutin, mais cette liberté de penser ce que tu veux, de dire ce que tu penses, existe. Nul ne peut le contester mais cela ne te permet pas de manquer de respect envers les autres. »

« Ni envers papa, ni envers maman » ajoute Petit Pierre qui n'a pourtant pas étudié l'article 29 qui explique que si l'école a le devoir de favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, elle doit aussi apprendre aux enfants à respecter leurs parents.

Les enfants entendent maman descendre les escaliers. Elle a terminé son nettoyage des chambres et du grenier. Vite, Félicien souffle une dernière bulle de l'espoir, puis traverse le mur en saluant les enfants : « À demain ».





Samedi

Il est 14 heures et la maison familiale de Pauline et de Petit Pierre n'a jamais eu autant de succès auprès des petits voisins du quartier. Il fait beau et les enfants se retrouvent au fond du jardin. Et les fleurs se mettent à chanter ! Tous veulent retrouver une nouvelle fois Félicien, le lutin magicien, souffleur de bulles.

Blup, blop, pif, paf, pouf...

Voilà les bulles qui jaillissent derrière les taillis... Félicien apparaît bientôt :
« Salut les amis ».

« Aujourd'hui, c'est la fin de mon discours sur les droits de l'enfant. On m'attend de l'autre côté de l'horizon. »

« Oh, dit Petit Pierre, tu vas déjà nous quitter ? »

« Je dois aussi m'occuper des miens, précise Félicien. Et puis, j'ai tant de chagrins à consoler et de conseils à donner dans le monde entier que je n'aurai jamais assez avec mes mille vies pour accomplir toutes les tâches qui me sont confiées. »

« Sans compter tes conférences, tes débats et tes fameuses bulles sur les droits de l'enfant » ajoute Pauline, compréhensive.

« Il n'y a pas un instant à perdre, voici le temps venu de parler de la protection des enfants. »

« Contre les accidents de la route ? » interroge Petit Pierre.

« Pas seulement, dit Félicien. La convention a prévu différentes protections. Lesquelles à votre avis ? »

« Le droit de ne pas être un enfant battu » dit Pauline. « De ne pas être mis au travail plutôt que d'aller à l'école » ajoute un autre enfant. « Et de ne pas être un objet sexuel à la disposition d'adultes » termine le plus grand qui a sans doute vu un reportage à la télévision sur le sujet de la pédophilie et de la prostitution infantile.

« Si un enfant est négligé ou maltraité dans sa famille, il faut lui trouver une nouvelle famille » dit Pauline. « Une famille d'accueil, ou une famille d'adoption ou encore, un home pour enfants en difficultés » ajoute un grand garçon qui, manifestement, a déjà entendu parler de cette question délicate.

« En voilà des bulles de l'espoir à souffler » s'écrie Félicien qui retrousse ses manches, se saisit de sa pipe magique et se met au travail.

Blup, blup pour l'article 20 qui parle des enfants privés de leur famille.

Flap, Blop, pif pour l'article 32 qui interdit d'exploiter les enfants par le travail et pour l'article 34 qui protège les enfants de la violence sexuelle.

Félicien est déchaîné tant il se sent impliqué dans sa mission d'aide et de protection des enfants.

Blop, bup, blup, pif, paf...



Il termine, exténué, par l'article 35 qui lutte contre l'enlèvement, la vente et le trafic d'enfants et par l'article 37 qui interdit la torture et la peine de mort.

« Voilà, dit Félicien, tout en sueur, j'ai terminé mon travail auprès de vous. J'espère que beaucoup de gens seront touchés par nos bulles de l'espoir. Elles ont été soufflées dans toutes les directions possibles selon quatre grands thèmes : le premier, c'est le droit d'avoir ce qui est nécessaire pour vivre : c'est manger, boire, être soigné, habiter un logement... Le deuxième, c'est le droit de se développer : cela englobe l'école, la culture, l'information, les loisirs... Le troisième, c'est le droit d'être protégé : cela concerne la lutte contre la violence familiale, les abus sexuels, le travail des enfants, le trafic de drogues... Le quatrième, c'est le droit de grandir, de s'émanciper, de devenir un citoyen responsable, c'est-à-dire de participer aux activités de la société, dont l'école, et d'intervenir dans les décisions qui vous concernent personnellement. »



Le lutin sort alors un minuscule petit livre de sa poche, puis un deuxième, et un troisième et en donne un à chaque enfant.

« C'est la Convention telle que je l'ai écrite pour les enfants, ajoute-t-il. C'est un cadeau en souvenir de notre rencontre et de notre travail commun. Allez, c'est à votre tour de grandir, maintenant, pour que demain mieux qu'aujourd'hui, les enfants soient respectés. »

« Nous serons dignes de ta confiance » conclut Pauline devant tous ses amis qui approuvent. L'ambiance est à la fois solennelle et émouvante. « Félicitations, Félicien ! Et merci ! » lui crient les enfants.

« C'est peu de chose » dit le lutin, modeste, qui ajoute : « Je m'en vais, mais n'oubliez pas que je suis magicien et que je peux prendre toutes les formes : chat, chien, lapin, sauterelle, nounours, poupée, ou même "doudou" et "doudouce". Si l'un de vous choisit un ami confident, je serai prêt et l'écouterai. »

Félicien, le lutin magicien, fait un signe de la main, comme pour dire au revoir à Pauline, Petit Pierre et leurs amis. Il saute vers le ciel et s'envole comme l'oiseau, déployant des ailes multicolores. Il disparaît au gré du vent. Pauline et son frère ne le revirent plus. Quoique...

Dimanche

De l'autre côté de l'horizon, Félicien est accueilli comme un héros. Quand il rentre au village des lutins, la foule des petits bonshommes aux joues rouges et aux longs nez pointus crie : « Félicitations, Félicien », « Félicitations Félicien ». En effet, Félicien, le magicien souffleur de bulles, n'a pas perdu son temps pendant son absence. Il a aidé, avec ses bulles magiques, un enfant, Yaël, désespéré à cause du divorce de ses parents. Pendant son voyage, il a aussi informé les enfants de leurs droits et devoirs, et envoyé des tas de messages d'espoir dans toutes les directions du monde.

De ce côté-ci de l'horizon, le calme est revenu. Pauline est confortablement installée dans le salon. Elle se repose. Petit Pierre lit une bande dessinée, en silence. Cacahuète, le perroquet de la famille, regarde Pauline d'un drôle d'air. Le volatile gris à la queue rouge semble bizarre : il s'ébroue, bouge beaucoup sur son perchoir, agite la tête, et prononce de drôles de mots que pourtant personne à la maison ne lui a appris à répéter : « Turlututu, chapeau pointu »...« Félicitations, Félicien ! »... « Turlututu, chapeau pointu »...

Pauline et Petit Pierre n'en croient pas leurs oreilles. Tous deux savent alors que leur ami le lutin n'est pas tout à fait parti. Petit Pierre éclate alors de rire : « Papa, maman, j'ai une histoire extraordinaire à vous raconter... ».

« Papa, papa, ajoute Pauline, allume ton ordinateur, allons sur Internet à la recherche des droits de l'enfant. »

Le père est un peu surpris devant tant d'enthousiasme. Pauline prend son père par la main et l'entraîne vers son bureau : « Connais-tu la Convention internationale des droits de l'enfant ? Allez viens, je vais t'apprendre... ».

